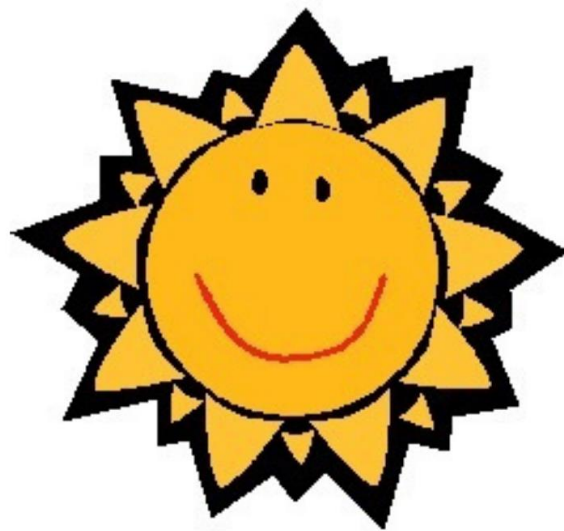


# **GUIDE DU PARENT**



## **ÉTÉ 2023**

Camp de jour  
Saint-Bonaventure

## PRÉSENTATION

Le Camp de jour Saint-Bonaventure est administré par le Comité des loisirs Saint-Bonaventure Inc., un organisme sans but lucratif. L'horaire et les coûts ont été établis selon les capacités financières, humaines et matérielles du camp, qui tire ses revenus des inscriptions et de subventions. Par ailleurs, puisque ce service d'animation estivale est offert à la population, il n'est pas un service de garde. Nous offrons à nos animateurs une formation en animation et une formation de RCR.

Nous vous invitons à bien lire les informations qui suivront dans les prochains documents pour vous assurer d'avoir toutes les informations nécessaires et d'éviter les mauvaises surprises!

## INSCRIPTION

### Période d'inscription

Les inscriptions se feront **le vendredi 14 avril de 18h00 à 20h30** et **le samedi 15 avril de 10h00 à 13h00** à la salle du conseil (720, rue Plante).

S'il vous est impossible de nous remettre les documents nécessaires à l'inscription lors de ces deux journées, il vous sera possible d'aller les porter le **lundi 17 avril de 9h00 à 14h00** au bureau municipal (1155, rue Principale). **Les inscriptions reçues après cette date seront refusées.** La fiche d'inscription à remplir est disponible en format PDF sur le site web de la Municipalité. **Les places sont limitées, nous vous conseillons d'arriver tôt pour vous assurer une place au camp cet été.**

### Âge

Le Camp de jour de Saint-Bonaventure s'adresse aux enfants de 4 à 12 ans. (Les enfants de 4 ans doivent avoir complété leur maternelle 4 ans).

### Modalités de paiement

À l'inscription, vous devrez avoir **le paiement en totalité.**

- En argent comptant
- Par chèque en un seul versement **20 mai 2023** à l'ordre de **Camp de jour de Saint-Bonaventure**
- Par chèques postdatés en deux versements égaux à l'ordre de **Camp de jour de Saint-Bonaventure**
  - 1<sup>er</sup> : 20 mai 2023
  - 2<sup>e</sup> : 20 juin 2023

Le Camp de jour de Saint-Bonaventure facturera des frais de 25\$ pour tous les chèques sans provision en plus des frais d'inscription.

**Aucun remboursement ne sera fait après le 25 juin 2023 (sauf sous présentation d'un billet médical).**

### Documents

À votre arrivée, vous devrez avoir en main le document d'inscription et votre numéro d'assurance sociale pour les relevés d'impôts. Nous vous invitons à les imprimer et à les remplir à l'avance pour sauver du temps d'attente. Toutefois, des copies papier seront disponibles sur place.

## TARIFICATION

*Trois forfaits offerts*

**Une nouvelle tarification fait son entrée pour l'été 2023!**

<b>TARIFICATION 2023</b>				
<b>Forfaits disponibles</b>				
		<b>1er enfant</b>	<b>Rabais 2e enfant</b>	<b>3e enfant et +</b>
<b>Inscription au camp</b>	Tarif été complet (6 semaines)	<b>500 \$</b>	<b>475 \$</b>	<b>450 \$</b>
	Tarif à la semaine	<b>85 \$</b>	<b>82 \$</b>	<b>78 \$</b>
	Tarif à la journée	<b>20 \$</b>		
<b>Service de garde</b>	<b>7h à 9h ET 16h à 17h30</b>	<b>Inclus</b>		
<b>Sorties *</b>	5 sorties	<b>140 \$</b>		
	À la carte	<b>30 \$</b>		
<b>Chandail</b>	<b>Obligatoire pour les sorties</b>	<b>15 \$</b>		

*\*Lors des journées de sortie, le camp de jour est fermé. Il n'y a aucun service de garde sur place.*

### Charte de grandeur des chandails pour enfant

All measurements are in inches	YXS	YS	YM	YL	YXL
	(4-5)	(6-6X)	(7-8)	(10-12)	(14-16)
Body length from HSP	16	18 ½	21	23 ½	26
Shoulder to shoulder	11 ¼	12 ½	13 ¼	14 ¾	15 ½
Bust (flat)	12 ½	14	15 ½	17	18 ½
Sweep of Bottom	12 ½	14	15 ½	17	18 ½

## **FONCTIONNEMENT DU CAMP**

### Dates et heures d'ouverture

- Durée du camp de jour: **lundi 26 juin au vendredi 18 août 2023**.
- **Fermeture du camp de jour**: 3 juillet (férié Fête du Canada) et semaines du 24 juillet au 4 août inclusivement (vacances de la construction).
- Heures d'ouverture: de **7h00 à 17h30**. Pénalité de **5\$ par retard de 15 minutes**.

### À l'arrivée et au départ de l'enfant

- Les animations thématiques commencent à **9h00**.
- Les tuteurs doivent **sortir de leur voiture** pour que l'animateur soit en mesure de les reconnaître et obtenir le rapport verbal si nécessaire.
- Toutes les personnes qui ne sont pas les tuteurs de l'enfant **devront s'identifier à l'employé(e) et devront être inscrites sur la fiche d'autorisation**.

### Absences

- Vous devez **nous aviser de l'absence** de votre enfant dès que possible, cela nous permet une meilleure planification de groupe.

### Le calendrier officiel

- Les parents sont priés de regarder le calendrier du camp de jour ainsi que le descriptif des journées pour **connaître les activités spéciales et le matériel nécessaire à fournir à leur enfant**.

### Sorties

- Lors des journées de sortie, aucun animateur ne reste au camp.
- **\*\*Le chandail du camp de jour est OBLIGATOIRE pour les sorties pour des raisons de sécurité.** Vous devez vous procurer le chandail du Camp de jour si votre enfant n'a pas celui de l'an passé.
- Les heures de départ vous seront communiquées à chaque semaine. Aucun retard ne sera toléré, nous partirons à l'heure inscrite, sans remboursement à moins d'un billet médical.

### Repas et collations

- À chaque jour, vous devez fournir une bouteille d'eau réutilisable pleine, un lunch froid ou thermos et deux collations. Nous n'avons pas accès à un micro-ondes.

### Matériel de tous les jours

- Vous devez fournir à tous les jours, une bouteille d'eau réutilisable pleine, des vêtements de rechange, de la crème solaire, un maillot de bain, une serviette de plage et un chapeau ou une casquette.
- Prenez note que certaines activités tacheront les vêtements de vos enfants, ces activités sont identifiées dans les descriptifs et dans le calendrier à l'aide d'une tache orangée dans le coin supérieur droit de la case. **Nous prendrons en considération que votre enfant peut tacher ses vêtements lors de ces journées.**
- Votre enfant doit arriver au camp avec **des espadrilles aux pieds**, les sandales ouvertes seront permises seulement dans les moments de baignade.

### Jeux de la maison

- **Aucun jeu ou objet autre** que le matériel nécessaire à sa journée n'est accepté au camp de jour. Si votre enfant en apporte un, le Camp de jour n'est pas responsable d'un bris, d'une perte ou d'un vol.

### Discipline et inconduite

- Si l'enfant ne respecte pas le code de vie, des mesures disciplinaires seront prises et le parent en sera informé à la fin de la journée lors du rapport verbal. Si le comportement de votre enfant ne respecte pas les règles du camp de jour, les animateurs devront faire un rapport de comportement. **Au 3e rapport émis, votre enfant est expulsé du camp de jour pour le restant de l'été, sans remboursement et vous devrez venir le chercher immédiatement.**
- Aucun geste de violence physique ou verbale ne sera toléré.

### Facebook

- Afin d'être à l'affût de toutes les informations, les tuteurs (seulement) sont ajoutés au groupe privé Facebook : Camp de jour St-Bon. Lorsque vous avez pris connaissance des messages, appuyer sur « J'aime » pour nous en informer.

## **CODE DE VIE**

1. Je suis respectueux avec les amis, les animateurs, moi-même et le matériel.
  2. J'écoute les consignes.
  3. Je garde le silence lorsque mon animateur me le demande.
  4. Je reste avec mon groupe.
  5. Si j'ai un conflit, j'en parle avec mon animateur.
  6. Je garde l'espace propre et je ramasse mes choses.
  7. Quand je suis au Camp de jour, je m'amuse, je participe aux activités et je profite du beau temps.
- Je m'engage à venir chercher mon enfant immédiatement s'il met sa sécurité, celle des autres ou celle d'un(e) animateur(trice) en danger (bagarre, agressivité, fugue, etc.) Si je ne peux pas le faire, j'autorise une autre personne désignée sur la fiche d'autorisation à le faire. Les animatrices pourront retirer mon enfant des activités du camp de jour d'ici son départ.
  - J'ai lu et je m'engage à respecter les informations mentionnées dans ce document.

**\*\*Votre enfant et vous devez lire et vous engagez à respecter les informations mentionnées dans le présent document ainsi que dans le code vie en signant dans la section code de vie du document d'inscription.**